



## 55<sup>ième</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme

### **Point 2 – Dialogue interactif avec le Haut-Commissaire aux Droits de l'Homme sur les mesures nécessaires pour trouver des solutions pérennes à la crise des Rohingya et mettre fin à toutes les formes de violations des droits de l'homme et d'atteintes à ceux-ci commises contre les musulmans rohingya et d'autres minorités au Myanmar**

Intervention de S.E. M. Marc Bichler, Représentant permanent du Luxembourg

1<sup>er</sup> mars 2024

Monsieur le Président/Madame la Vice-Présidente,

Le Luxembourg s'associe pleinement à la déclaration présentée par l'Union européenne.

Monsieur le Haut-Commissaire, nous vous remercions pour votre mise à jour.

Cela fait maintenant plus de six ans que des centaines de milliers de Rohingya ont fui les actes génocidaires perpétrés contre eux par l'armée ; la même armée qui, il y trois ans, a renversé le gouvernement démocratiquement élu. Ce Conseil est informé de manière régulière des atrocités qu'elle commet contre la population civile. Nous saluons les efforts déployés par le Bangladesh et les pays de l'ASEAN, mais force est de constater que le Général Min Aung Hlaing et sa Junte ne montrent aucune volonté pour respecter le Consensus en cinq points ou pour mettre en œuvre les mesures conservatoires de la Cour internationale de Justice.

Nous devons tous prendre nos responsabilités – le plan de réponse humanitaire pour les Rohingya de 2023 n'a été financé qu'à moitié. Les réfugiés Rohingya doivent obtenir des garanties pour leur sécurité et leur avenir sur les plans civil, politique et socio-économique, qui tiennent compte de leur situation de population déplacée sans espoir de retour dans les circonstances actuelles.

Monsieur le Haut-Commissaire,

Si la réconciliation et la reconstruction au Myanmar sont une précondition indispensable pour un retour libre et sûr des Rohingya au pays, quelles autres conditions sont nécessaires pour garantir leur sécurité et la réalisation de l'ensemble de leurs droits humains ?

Je vous remercie de votre attention.

(239 mots – temps de parole 1 min 30 s)